

**Analyse économique de la présence de coopératives de services de santé sur un territoire d'appartenance**  
**L'expérience de Saint-Étienne-des-Grès (StÉG) (1995-2001)<sup>1</sup>**

*Quels sont les impacts économiques et sociaux de la mise en place d'une coopérative de services de santé dans une communauté?*

*C'est à cette question que répond cette analyse. Le cas retenu est celui de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès (StÉG) dans la région de la Mauricie au Québec.*

### **La coopérative de services de santé**

Suite à la retraite du médecin pratiquant en 1990, les citoyens de ce village de 3 700 habitants se sont mobilisés pour s'assurer d'une relève sur place. L'idée étant d'éviter d'avoir à se déplacer pour consulter soit du côté de Trois-Rivières ou encore de Shawinigan, deux municipalités situées à environ 20 km de distance de StÉG.

Au fil du temps, les deux solutions traditionnelles à ce problème s'avèrent sans issue :

- La solution publique : Devant composer avec un important contexte de restrictions budgétaires, le CLSC couvrant le territoire qui inclut StÉG s'avoue incapable d'ouvrir un point de service dans cette municipalité et, par le fait même, d'offrir l'accès à un médecin.
- La solution privée/médecin entrepreneur : Quelques démarches s'avèrent infructueuses pour inciter des médecins à ouvrir un cabinet ou une clinique médicale à Saint-Étienne.

Dans ce contexte, selon l'idée formulée par le directeur de la caisse populaire locale, on décide d'aller de l'avant avec une formule inédite : des citoyens se regroupent pour former une coopérative. À partir d'une souscription de capital, sous forme de parts sociales et parts privilégiées, la coopérative va contracter un prêt hypothécaire pour procéder à la construction d'un édifice de 10 000 pieds carrés. On s'était préalablement assuré que des professionnels de la santé seraient disposés à louer des locaux pour leur pratique : psychologue, dentiste, pharmacien, optométriste et bien entendu, des médecins. C'est donc essentiellement à partir du versement de loyers que la coopérative sera en mesure de tirer ses revenus. Avec un appui marqué de la caisse populaire et de la municipalité, la coopérative débute ses activités en 1995 et connaîtra par la suite un développement remarquable :

- 1999 : Ouverture d'un point de service à St-Élie-de-Caxton
- 2000 : Mise en place d'une fondation visant principalement à aider les membres à faible revenu à défrayer des prestations non couvertes par le régime public d'assurance-maladie
- 2001 : Prise en charge de la gestion d'une résidence offrant de l'hébergement pour personnes âgées
- 2003 : Transformation du statut de coopérative d'utilisateurs à celui de coopérative de solidarité
- 2003-2004 : Centre pour stagiaires extérieurs de la Faculté de médecine (U. Laval)
- 2004 : Agrandissement de l'édifice principal de la coopérative : la superficie est doublée
- 2005 : Agrandissement de la résidence. Ajout d'une quinzaine de places.

---

<sup>1</sup> Rapport réalisé en 2005 pour le compte du Conseil de la coopération du Québec par Pierre Péloquin, économiste  
[p\\_peloquin@sympatico.ca](mailto:p_peloquin@sympatico.ca)

## La méthodologie de l'étude

Comparer la performance économique et sociale de la communauté d'accueil (StÉG) sur la base de plusieurs variables économiques pour des agglomérations comparables (1 000 à 6 000 pop.). La base de comparaison se fonde sur les données provenant des recensements de Statistique Canada pour les années 1996 et 2001 en plus des statistiques fiscales pour les années 1995 et 2000.

Au cœur de cette méthode, il s'agit donc du principe d'étalonnage, soit la construction d'un univers de référence appelé les comparables, constitué de toutes les agglomérations du Québec comptant de 1 000 à 6 000 de population en 2001, soit 464 agglomérations. On procède par la suite au positionnement de StÉG sur un rang de 1 à 100.

## Sommaire des résultats

Sur la base d'une comparaison de la plupart des variables économiques disponibles dans le cadre de la recherche, la communauté de Saint-Étienne-des-Grès a mieux fait ou beaucoup mieux fait que les agglomérations comparables pour la période de référence 1996-2001.

Au niveau d'impacts économiques, StÉG fait mieux de 1996 à 2001 eu égard à :

- L'évolution de la population; positionnement amélioré de 13 à 12 (rang/100).
- L'évolution des déclarants (impôt); positionnement amélioré de 12 à 10 (rang/100).
- Le chômage des jeunes; de la position 60 à la position 26.
- Le chômage des adultes; de la position 55 à 45.

On relève aussi moins de dépendance envers l'État, dans le sens que la proportion des revenus de transfert dans le total des revenus diminue sensiblement.

- La proportion des revenus de transfert dans le total des revenus passe de la position 37 à 24 (rang/100).

De plus, malgré la baisse relative des revenus de transfert, le **revenu total** à StÉG s'est accru de **1% par an** de plus que l'univers des agglomérations comparables.

- Positionnement revenu : Homme, position de 10 à 8 et femme, position de 15 à 12.

Enfin, la situation des personnes âgées semble mieux se porter.

- Baisse du nombre de personnes âgées hors familles, positionnement de 55 à 20.
- Baisse du nombre de personnes âgées seules, positionnement de 59 à 15.

## En conclusion

Saint-Étienne-des-Grès fait mieux de 1996 à 2001 tant pour les facteurs économiques que sociaux. Le développement de la coopérative de services de santé est le principal événement durant cette période. La présence de la coopérative de services de santé peut être reliée à des facteurs démographiques antérieurs à sa création, soit une surreprésentation des 40-55 ans. Il y a rétention plus forte de la population de 50 à 70 ans, due à la présence de services médicaux. Enfin, on relève des effets positifs sur les opérations de la caisse populaire locale : forte croissance de l'actif et plus grande capacité à récupérer du volume d'affaires chez des concurrents.

La reprise de cet exercice de comparaison à partir de données pour l'année fiscale 2005 et celles provenant de Statistique Canada pour l'année 2006 devrait donner une meilleure appréciation de l'impact de ce projet dans le temps.